|  |  |
| --- | --- |
| Tal L, Option Facultatif arts plastiques  évaluation de rentrée 2015/2016 | Option Facultative Arts Plastiques  Programme limitatif |
| 2 matières:   * culture artistique: cours d’histoire de l’art, exposés, devoirs en classe * pratique artistique: réalisation de travaux. | * Paolo Caliari, dit Véronèse, fresques de la villa Barbaro à Maser (1560-1561) * Bill Viola * Claes Oldenburg et Coosje Van Bruggen, *La bicyclette ensevelie,* Parc de la Villette, Paris, 1990 |
| Les compétences développées en arts plastiques:   * plasticiennes: choisir, adapter et maitriser les moyens pour la réalisation d’un projet (carnet de recherche!) * théoriques: acquérir une analyse critique et argumentée (devoir écrit et présentation oral de son travail) * culturelles: situer les oeuvres et en comprendre leurs impacts (exposés, lien avec son propre travail) |
| Programme de Tal:  la présentation  découvrir et exploiter les dispositifs et les stratégies conçus par les artistes pour donner à voir et ressentir leurs œuvres et impliquer le spectateur.   * ouvrir la réflexion et acquérir des connaissances sur :   - l'aspect matériel de la présentation : le support, la nature, les matériaux et le format des œuvres ;  - tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains ;  - les espaces de présentation de l'œuvre : l'inscription des œuvres dans un espace architectural ou naturel (privé ou public, institutionnel ou non ; pratiques de l'in situ) ;  - le statut de l'œuvre et présentation : le statut de la production ou de l'œuvre, sa reconnaissance artistique et ses éventuelles mises en question (« ready-made » ou création élaborée, caractère pérenne ou éphémère, unité ou éclatement des supports, etc.). |
| Voir modalités de l’épreuve  +  carnet de recherche |